

## Comité de finance durable du 29 juin 2023

### Minutes

Conformément aux engagements exposés au sein du cadre des émissions obligataires vertes, sociales et durables de la région Île-de-France, qui institue le comité de finance durable, ses membres se sont réunis le jeudi 29 juin 2023 de 10H à 11H.

Participants	<p>Pôle finances :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manuel THOMAS, Directeur des finances</li> <li>- Cécile RODRIGUEZ, Responsable mission contrôle de gestion et décisionnel financier</li> <li>- Colin MAUNOURY, Responsable budgétaire sectoriel</li> </ul> <p>Pôle transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caroline COUTERET, Chef du service budget, Direction des transports, pôle logement, aménagement, transports (POLAT)</li> </ul> <p>Pôle lycées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Julie GADENNE, Responsable du service pilotage budgétaire</li> </ul> <p>Personnalités qualifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nicolas BAUQUET, Directeur général de l'Institut Paris Région</li> <li>- Patricia CRIFO, Professeur à l'Ecole Polytechnique</li> </ul> <p>Assistaient également au comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brice RAFOUGILET, Responsable de MAPPT POLAT</li> <li>- Samuel BRETILLOT, Chargé de mission dette et emprunt</li> <li>- Raphaële VEDY, Stagiaire au sein de la Direction des finances</li> </ul> <p>Excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Paul BERARD, DGA pôle finances</li> <li>- Fantine LEFEVRE, DGA pôle agriculture, ruralité, transition écologique (ARTE)</li> <li>- Anne-Claire NERON, DGA pôle Lycées (POLYC)</li> <li>- Kamel OULD-SAID, DGA pôle logement, aménagement, transports (POLAT)</li> <li>- Sylvie VIDAL, Directrice du budget</li> </ul>
Sujets évoqués	<p>1. <b>Sélection des projets figurant dans le rapport d'allocation et d'impact</b> de l'emprunt vert et responsable 2022 pour 700 M€, qui sera publié en 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Moindre diversité de secteurs d'activité cette année (pas de projets PS4 et PEE) ;</li> <li>o Rapport constitué à 95,9 % de projets verts et à 4,1 % de projets sociaux ;</li> <li>o 50 % de nouveaux projets ;</li> <li>o Interrogation sur la pertinence de continuer à émettre des obligations durables plutôt que 100 % vertes ;</li> <li>o Classement d'un projet du pôle lycées au sein de la catégorie sociale « Accès à des services essentiels : éducation » plutôt que vert pour des raisons de cohérence entre le projet et les critères d'éligibilité régionaux.</li> </ul> <p>L'anticipation par les directions opérationnelles des projets éligibles reste importante pour 2024 (600M€ à rendre compte)</p>

	<p>2. Suites du <b>rapport d'analyse d'impact ex post</b> sur des projets figurant au sein du rapport d'impact 2015 (audité par le cabinet Deloitte en 3<sup>ème</sup> opinion en 2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rappel de l'intérêt de la publication d'un rapport d'impact ex post pour la Région et ses investisseurs ;</li> <li>○ Recours à un organisme externe et indépendant pour la réalisation du rapport afin de limiter au maximum la charge de travail en interne et lui donner plus de caution ;</li> <li>○ Sélection d'un projet de géothermie réalisé en 2015 suite à un intérêt confirmé de la part du pôle ARTE au préalable ;</li> <li>○ Sur le deuxième projet emblématique de l'action régionale : débat entre un lycée et une ligne de transport en commun. La part prépondérante du secteur transports dans les reporting et le fait que le POLYC est déjà également impliqué sur la BEI emporte la préférence pour un projet transport. Préalablement au choix d'un projet transports (ex : prolongation de la ligne de métro 14 à mairie de Saint-Ouen), la direction des transports va contacter les opérateurs cet été (RATP) pour juger de leur capacité à fournir des indicateurs sur un projet de 2015 ;</li> <li>○ Rédaction du projet de cahier des charges cet été en partenariat avec les pôles concernés, l'IPR et l'Ecole Polytechnique. L'IPR peut mettre ce sujet dans son programme partenarial d'actions 2024 et madame CRIFO pourrait mettre à disposition un ou plusieurs élèves pour collecter des données utiles à l'étude.</li> </ul> <p>3. <b>Eléments d'actualité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dépôt d'une proposition de programme INTERREG « Green Gov » sur le thème de la finance verte auprès de la Commission Européenne : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet d'une durée de 4 ans ;</li> <li>▪ Intégration des critères DNSH et de la Taxonomie Européenne au sein des groupes de travail, et probablement du budget vert.</li> </ul> </li> <li>○ Avancées de la négociation du prêt BEI dédié aux lycées et au numérique dans les lycées : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rencontre entre la RIDF et la BEI début juin et visites de chantiers ;</li> <li>▪ Financement pluriannuel de projets verts à hauteur de 50 % pour un périmètre de 700 M€ de dépenses ;</li> <li>▪ Objectif de signature du contrat avant fin 2023.</li> </ul> </li> </ul> <p>4. <b>Temps d'échange :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Information sur le « groupe des encadrants de la Région engagés dans la transition écologique », qui constitue un engagement supplémentaire au sein de la Région en faveur de l'environnement ;</li> <li>○ Proposition de Patricia CRIFO de présenter une typologie et comparaison de plans climats locaux et régionaux, développée par une étudiante (impacts, indicateurs).</li> </ul>
<p>Relevé de décisions</p>	<p>Le comité n'émet aucune réserve concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le choix des projets figurant dans le rapport d'allocation et d'impact 2022 ;</li> <li>• Le recours à un organisme externe pour la réalisation du rapport d'impact ex post.</li> </ul>

	<p>Le comité émet les principales observations suivantes sur le projet d'analyse d'impact ex post pour deux projets figurant au sein du rapport d'impact 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le choix du second projet dépendra des données disponibles, et pourra s'orienter à cette condition vers le projet d'extension de la ligne de métro 14 à Mairie de Saint-Ouen.</li><li>• Les investisseurs seront intéressés par l'impact de projets qui représentent la majorité de l'allocation chaque année (transports sobres en carbone : 78 % de l'allocation en 2022).</li><li>• L'IPR et madame CRIFO (convention de partenariat Région / école Polytechnique de janvier 2021) sont disposés à établir une coopération sur ce projet.</li></ul>
--	--